

CHARTRE DES COMPÉTENCES

**DU TECHNICIEN,
DE LA TECHNICIENNE
EN AUTOMATION**

www.crhsculturel.ca



CHRC
Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

CRHSC
Cultural
Human Resources
Council

Le technicien, la tech

Très peu de techniciens de scène se considèrent comme des techniciens en automation. Ceci étant dit, il s'effectue du travail de technicien en automation partout au pays, que ce soit dans de petites, moyennes ou grandes salles de spectacles, certaines étant dotées d'équipements technologiques très sophistiqués et d'autres d'équipements plus traditionnels. Ces techniciens travaillent pour des spectacles itinérants ou permanents présentés dans des salles de théâtre, pour des spectacles de musique, de cirque, de danse, d'opéra, pour le cinéma et la télévision. À bien des égards, il s'agit d'un métier en pleine émergence et en pleine évolution et il faut s'attendre à ce que les avancées technologiques en accroissent les exigences.

Aux fins de la présente charte de compétences, on entend par technicien en automation toute personne qui intervient dans l'installation, le fonctionnement, la réparation ou l'entretien de l'équipement technologique d'automation d'une production musicale, théâtrale ou de danse.

Le recours aux technologies d'automation sur les plateaux de théâtre, de cinéma, de télévision et de concert se généralise de plus en plus et les exigences quant aux compétences requises pour utiliser l'équipement, qu'il soit simple ou complexe, sont élevées. Ces compétences sont souvent acquises sur le tas, bien qu'il existe une demande croissante pour que les techniciens en automation reçoivent une formation qualifiante. Quoi qu'il en soit, il est important de souligner que si certaines habiletés s'apprennent à l'école, d'autres, comme la sensibilité artistique, ne se développent que dans l'exercice du métier, d'où la très grande importance de tenir compte de l'expérience pratique dans la formation des techniciens en automation.

Ce document présente les résultats d'une analyse professionnelle sur le rôle du **technicien, de la technicienne en AUTOMATION**. On y décrit l'ensemble des compétences qui sont requises de la part d'un individu qui exerce un tel rôle dans le secteur culturel.

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) est un organisme national dont le rôle est de renforcer la main-d'oeuvre culturelle canadienne et d'améliorer l'environnement en ressources humaines dans le secteur culturel. Le Conseil s'efforce d'être à l'avant-garde en termes de réflexion et de vision dans le développement des ressources humaines culturelles. Les membres du CRHSC incluent des artistes pigistes, des travailleurs culturels et des organisations artistiques dans les diverses disciplines du secteur culturel.

La **Charte des compétences** doit être utilisé en lien avec le **Profil de compétences du technicien, de la technicienne en AUTOMATION**.

Sur un plan individuel, la **charte** et le **profil** peuvent être utilisés pour s'autoévaluer et déterminer les compétences nécessitant un perfectionnement. D'un point de vue organisationnel, ces documents peuvent servir à définir des profils de postes, élaborer des programmes de développement professionnel, négocier le développement, l'achat et l'adaptation des programmes de formation, élaborer des programmes de planification de carrière, élaborer des descriptions de postes et établir des profils à des fins de recrutement

VOUS DEVRIEZ RETROUVER CE QUE VOUS FAITES QUELQUE PART DANS LA CHARTE MAIS, VOUS NE FEREZ PAS NÉCESSAIREMENT TOUT CE QUI EST INDIQUÉ SUR LA CHARTE.



Conseil des ressources humaines
du secteur culturel
17, rue York, pièce 201, Ottawa (ON)
Téléphone: (613) 562-1535
Télécopieur: (613) 562-2982
www.crhsculturel.ca

Ce projet est financé par le
Gouvernement du Canada par
l'entremise du Programme
des conseils sectoriels.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

A. INSTALLER ET DÉMONTÉ UN SYSTÈME D'AUTOMATION

- 1. Établir des besoins techniques
- 2. Assembler les composants du système
- 3. Effectuer les premières mises au point
- 4. Tester les composants du système
- 5. Tester le système d'automation
- 6. Démonté le système d'automation

B. FAIRE FONCTIONNER UN SYSTÈME D'AUTOMATION

- 1. Déterminer la conduite d'un spectacle (*to cue*)
- 2. Faciliter les répétitions
- 3. Exécuter les vérifications avant le spectacle
- 4. Assurer le fonctionnement du système automatisé durant le spectacle

C. ENTREtenir UN SYSTÈME D'AUTOMATION

- 1. Établir un programme d'entretien
- 2. S'assurer de la disponibilité des pièces de rechange
- 3. Vérifier les dispositifs de sécurité de l'équipement et des effets spéciaux
- 4. Nettoyer le système d'automation
- 5. Effectuer l'ajustement des composants
- 6. Remplacer les composants usés du système hydraulique
- 7. Remplacer les composants usés du système pneumatique
- 8. Remplacer les composants usés du système électronique
- 9. Remplacer les composants usés du système mécanique
- 10. Remplacer les composants usés du système électrique
- 11. Remplacer les composants usés du système d'automation informatisé
- 12. Entretien les composants informatiques du système d'automation

D. DÉPANNER LES SYSTÈMES

- 1. Appliquer un processus de diagnostic
- 2. Assurer la réparation du système d'automation informatisé
- 3. Assurer la réparation du système électronique
- 4. Assurer la réparation du système électrique
- 5. Assurer la réparation du système mécanique
- 6. Assurer la réparation du système hydraulique
- 7. Assurer la réparation du système pneumatique

Technicienne en automatisation doit être capable de :

E. FOURNIR ET PARTAGER DE L'EXPERTISE

- 1. Exprimer ses préférences en ce qui a trait à la conception des systèmes
- 2. Donner des conseils quant aux améliorations à apporter
- 3. Aider et donner des conseils durant le spectacle et les répétitions
- 4. Former un remplaçant

F. EXÉCUTER DES TÂCHES ADMINISTRATIVES

- 1. Créer et tenir à jour des feuilles de conduite du spectacle
- 2. Rédiger des rapports
- 3. Rédiger des documents techniques

G. SE CONFORMER AUX RÈGLEMENTS ET AUX PRATIQUES EN USAGE

- 1. S'assurer de la sécurité du lieu de travail
- 2. Suivre les spécifications et respecter les limitations originelles
- 3. Obtenir ou renouveler les certificats personnels requis
- 4. Respecter aux différents codes

H. UTILISER DES OUTILS ET DE L'ÉQUIPEMENT

- 1. Utiliser un ordinateur
- 2. Utiliser une console d'automatisation
- 3. Utiliser des manomètres
- 4. Utiliser des outils de diagnostic électriques
- 5. Utiliser des coupe-câble
- 6. Utiliser des outils d'assemblage
- 7. Utiliser des outils de sertissage
- 8. Utiliser des fers à souder
- 9. Utiliser un tachymètre
- 10. Utiliser des pompes à main
- 11. Utiliser de l'équipement d'amarrage (plate-formes, grils)
- 12. Utiliser des outils d'atelier
- 13. Utiliser des échelles
- 14. Utiliser des crics (vérins de levage)
- 15. Utiliser un moteur à chaîne
- 16. Utiliser des extracteurs d'engrenage
- 17. Utiliser des dérive-chaînes
- 18. Utiliser une clé dynamométrique
- 19. Utiliser un monte-personne
- 20. Utiliser un chariot élévateur à fourche
- 21. Utiliser des outils manuels courants
- 22. Utiliser des outils électriques courants

COMPÉTENCES GÉNÉRALES :

I. DÉMONTRER DES HABILITÉS DE COMMUNICATION

- 1. Communiquer des idées, des événements avec clarté et concision
- 2. Écouter
- 3. Utiliser et interpréter des signaux
- 4. Utiliser des moyens et des outils de communication

J. DÉMONTRER DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

- 1. Démontrer un sens des responsabilités
- 2. Travailler de façon méthodique
- 3. Faire preuve d'un souci du détail
- 4. Maintenir sa concentration
- 5. Manifester une sensibilité aux objets en mouvement
- 6. Faire preuve d'un sens de l'anticipation
- 7. Faire preuve d'ingéniosité, de débrouillardise
- 8. Favoriser les interactions de groupe
- 9. Respecter les règles d'étiquettes en vigueur dans le milieu théâtral
- 10. Établir des priorités et gérer son emploi du temps
- 11. Respecter les échéances
- 12. Faire preuve de ponctualité
- 13. Travailler sous pression
- 14. Faire preuve de souplesse
- 15. Reconnaître ses limites
- 16. Prendre des décisions
- 17. Résoudre des problèmes
- 18. Pratiquer la tolérance zéro
- 19. Travailler dans les hauteurs
- 20. Démontrer une dextérité manuelle
- 21. Privilégier des pratiques sécuritaires sans hésitation et sans compromis
- 22. Démontrer un esprit d'analyse
- 23. Se tenir à jour